



DAKLOOS_{vzw}

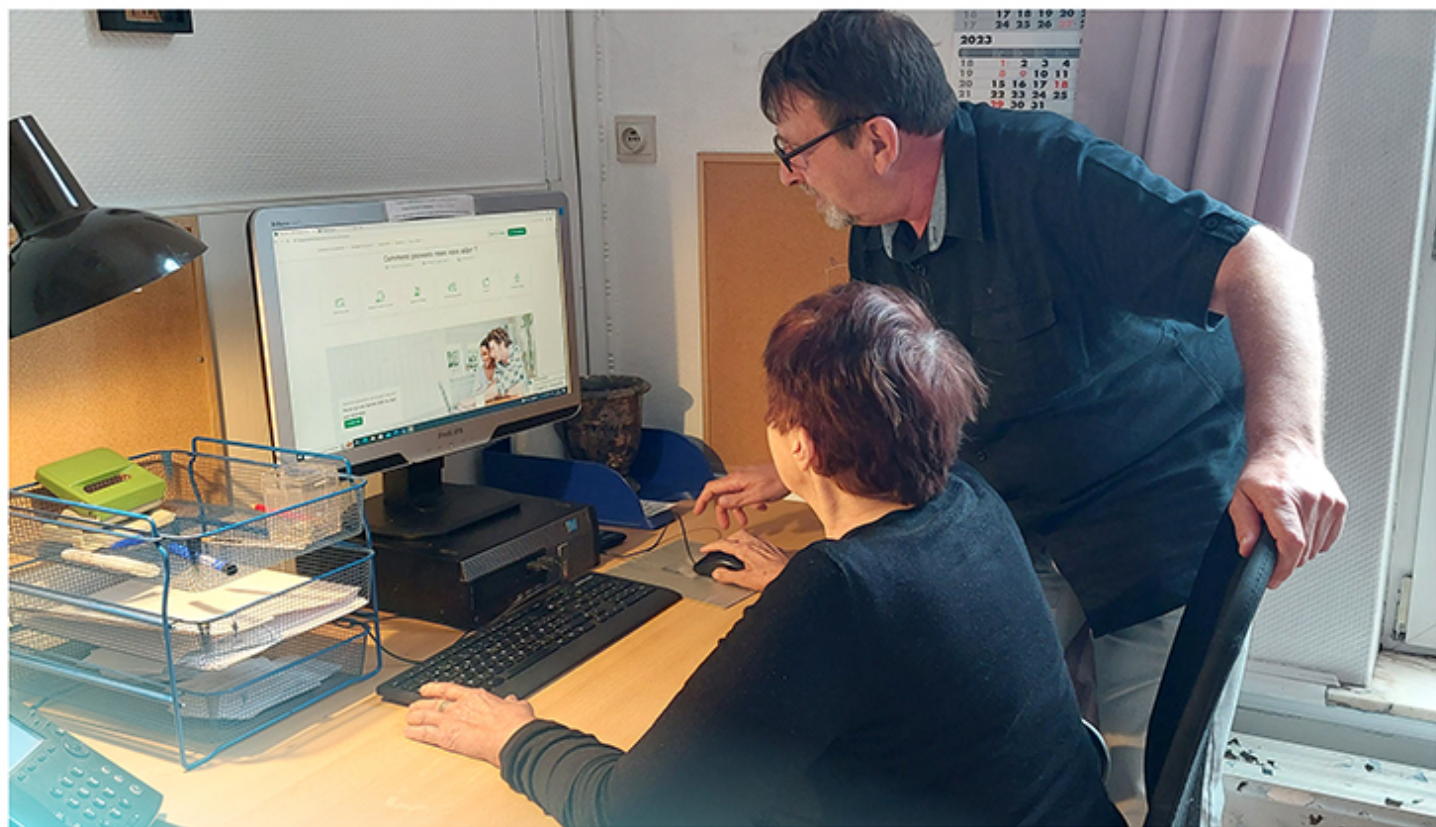
Rue Saint-Laurent, 172 - 4000 Liège
Tél. : 04 221 30 27

SANS LOGIS_{ASBL}

OBDACHLOS_{voG}

e-mail / e-post : secretariat@sans-logis.be - dakloos@sans-logis.be - obdachlos@sans-logis.be
a.s.b.l. fondée en 1955 - Tehuis gesticht in 1955 - Haus gegründet in 1955
compte / rekening / Konto BE03 2400 6170 0084

« Un code PIN ? Un compte en banque online ? Je n'y comprends rien ! Je suis dépassée ! » Quand la fracture numérique s'invite à la maison d'accueil



Lorsque Sonia, 61 ans, nous contacte, elle arrive au terme d'une longue hospitalisation. La vie de Sonia est parsemée de difficultés et de déconvenues. Un premier mari avec lequel elle a deux enfants et qui la quitte pour épouser sa sœur, un second qui décède après lui avoir donné un troisième fils, son emploi d'aide-soignante qui s'interrompt ; le ciel s'assombrit pour Sonia qui craque et perd pied. Aux problèmes de santé s'ajoute une importante dépression qui l'amène à être hospitali-

sée pour de longs mois. Elle n'a ni logement, ni ressources et n'a gardé des contacts qu'avec le cadet de ses trois enfants.

À la maison d'accueil, il lui faut tout reconstruire. Pour remettre en ordre sa situation administrative, de très nombreuses démarches doivent être effectuées, et souvent via internet. À chaque fois Sonia bute sur les obstacles que lui impose « la vie moderne » : choisir un smartphone, un abonnement

auprès d'un opérateur, créer une adresse électronique, installer une application bancaire. Pour ceci, il faut introduire sa carte d'identité dans un lecteur, se souvenir de son code Pin. Pour cela, il faut s'identifier avec ltsme... Ce document-ci, il faut le commander sur internet. Là, on m'indique que mon identifiant n'est pas valable. Votre session est expirée, veuillez-vous reconnecter,...

« Je me sens bête » nous dit Sonia « Juste bonne à mettre au placard ! ». Comme d'autres, elle nous confie combien elle se sent infériorisée, rabaissée par l'imposition sociale qui lui est faite de maîtriser ces nouvelles technologies. « Je me sens gênée... » La peur aussi, la peur d'être arnaquée et trompée dans le dédale de toutes ces manœuvres qui lui paraissent insurmontables.



Les nouvelles technologies sont une source de progrès pour nombre d'entre nous, mais à la maison d'accueil nous sommes quotidiennement les témoins des nombreuses embûches qu'elles créent sur le chemin des femmes que notre maison accueille et héberge. Les personnes d'origine étrangère, celles qui souffrent de pathologies mentales ou de retards, les personnes âgées, mais aussi quelques fois de plus jeunes. Et ces difficultés s'ajoutent encore à celles, souvent dramatiques, qui les ont amenées à notre porte.



Quelques fois même, elles reviennent nous trouver après leur séjour pour que nous les aidions à effectuer telle ou telle démarche. Ainsi, par exemple, Zoé qui ne dispose pas d'un ordinateur dans son nouveau petit logement, et les moyens dont elle dispose ne lui permettent pas une telle dépense. Ou encore Maria qui ne parle pas encore bien le français et qui éprouve des difficultés à communiquer avec son fournisseur d'énergie et sa compagnie d'assurance.

Amener ces femmes à reprendre le contrôle de leur existence, à croire en leurs ressources et à retrouver une image positive d'elles, tout ce travail que nous menons avec chacune passe aujourd'hui, pour nombre d'entre elles, par un apprentissage des outils technologiques.

Paul est l'assistant social qui accompagne Sonia durant son séjour. Entre autres choses, il prendra beaucoup de temps à, patiemment, l'aider à trouver son chemin dans ce nouveau labyrinthe administratif. Avec son aide et celle prodiguée par l'ensemble de notre équipe, Sonia pourra à terme quitter notre maison et retrouver une vie autonome.

E.D.



Ce 30 mars, nous recevons ce mail de Madeleine :

Bonjour !

Eh oui, c'est moi, Madeleine. Je vous écris pour vous donner quelques nouvelles.

En effet, ça va faire presque un an que nous sommes partis de là du coup je voulais faire un petit bilan et vous remercier.

Merci pour tout. Merci de nous avoir mis en sécurité quand nous ne l'étions pas chez nous, merci d'exister car vous nous avez sauvés moi et mes enfants.

Soit, nous allons bien, la route est encore longue mais tout doucement on a nos repères ici. Les enfants apprennent bien à l'école et moi j'arrive au bout de ma formation. Je suis actuellement en stage dans une pharmacie non loin de chez moi.

Encore un tout grand merci pour le coin de toit que vous nous avez gentiment prêté quand on en a eu le plus besoin.

Que Dieu vous bénisse.

Madeleine.



114

le nombre de femmes que nous avons accueillies en 2022

90

les enfants qui les ont accompagnées

44

le nombre de places dont nous disposons

843

le chiffre des demandes que nous n'avons pas pu satisfaire en 2022, faute de places...

Fêter Noël à la maison d'accueil. Vous voulez nous aider ?

Chaque année, lorsque la fin de l'année approche nous mettons tout en œuvre pour que la fête de Noël soit belle et joyeuse, en dépit des épreuves que traversent les femmes qui résident dans nos murs, en dépit des séparations vécues et du sentiment d'isolement vécu par la plupart.

Alors, tous ensemble, travailleurs et résidentes, nous déciderons un menu de fête, à la préparation duquel chacun participera. Une table de circonstance sera dressée et décorée. Et quand le soir tombera le Père Noël - en personne ! - remettra un petit cadeau à chacun, petits et grands. Enfin plus tard, lorsque le repas sera achevé, on poussera les tables, on augmentera le volume de la musique et... place à la danse !

Vous pouvez nous aider !

Notre maison d'accueil ne reçoit aucun subside pour acheter des cadeaux à ceux avec qui nous partagerons dans quelques semaines la fête de Noël.

Par vos dons, vous pouvez nous aider à offrir un cadeau à chaque femme et à chaque enfant que nous hébergeons et participer à créer une parenthèse heureuse dans les trajectoires difficiles que sont les leurs.

D'avance, merci !

E.D.



◆ **Le fisc vous invite à la générosité !** Suite à l'arrêté royal du 21 février 2011 (Moniteur belge du 25 février 2011), le montant minimum pour recevoir une attestation fiscale est désormais de 40 € par année civile. Donc, si vous acceptez de donner 40 € ou plus (en un ou plusieurs versements au cours d'une même année), l'asbl vous enverra, en temps voulu, une attestation que vous pourrez joindre à votre déclaration fiscale. Vous bénéficierez alors d'une réduction d'impôts pouvant aller jusqu'à 45 % du montant versé (si, toutefois, vous possédez une base taxable).

◆ **Merci** de bien vouloir recopier les données préimprimées dans la ligne de communication du virement ci-joint lors de l'envoi d'un don par voie électronique.

◆ **A l'occasion d'un mariage, d'un anniversaire ou de funérailles**, certaines familles invitent les participants à effectuer un versement sur notre compte bancaire. Dès à présent, soyez assurés de notre chaleureuse gratitude !

◆ **De fidèles bienfaiteurs**, soucieux de continuer leur soutien après leur mort, prévoient dans leur testament un legs en faveur de notre institution. Nous remercions d'avance ceux qui voudront les imiter, sans léser les intérêts légitimes des membres de leur famille.

◆ **Nous tenons à remercier** du fond du cœur les personnes qui nous transmettent des dons généreux, de manière anonyme, au profit de notre association. Qu'elles trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance !

◆ **En raison de la hausse constante** des tarifs postaux et des frais toujours plus élevés qu'entraîne la recherche des nouveaux domiciles, nous prions instamment nos donateurs de bien vouloir nous communiquer, le cas échéant, tout changement d'adresse.

Si vous êtes sensibles à la souffrance des personnes sans-abri, vous pouvez nous aider en effectuant un virement au nom des SANS LOGIS à Liège sur le compte
n° BE03 2400 6170 0084, BIC GEBABEBB
(ou BE49 0000 0522 5771, BIC BPOTBEB1).

De tout cœur, MERCI !